

FORCE OUVRIERE

SYNDICAT DES COMMUNAUX D'AULNAY SOUS BOIS

**FO NE PARTICIPERA PAS AU
COMITE TECHNIQUE
DU 16 NOVEMBRE 2016 !!!**



Courrier adressé à la collectivité :

Bonjour,

Nous sommes au regret de vous annoncer que notre syndicat ne participera pas au prochain comité technique prévu le 16 novembre pour les motifs suivants :

- Systématiquement les documents nous sont envoyés de façon désordonnée, pièce jointe par pièce jointe et ensuite à la dernière minute un envoi total avec parfois des documents qui ne correspondent plus exactement à ceux envoyés initialement ce qui nous empêche de préparer les dossiers dans de bonnes conditions. Il faut signaler s'il y a eu modification ou pas.

- Nous n'avons pas le compte-rendu des deux dernières séances plénières.

- La validation du dernier compte-rendu n'est même pas indiqué sur l'ordre du jour du comité du 16 novembre.

- Malgré nos nombreuses interventions les organigrammes sont toujours présentés sans avoir les anciens en référence.

- Depuis plusieurs mois nous dénonçons les documents incomplets et incompréhensible sans que ce n'ait jamais aucun effet.

- Nous avons décidé de voter contre plusieurs documents présentés notamment sur la forme alors que sur le fond nous aurions pu voter pour mais là aussi sans aucun effet significatif.

Notre syndicat prend donc la décision de ne pas participer au prochain comité technique en espérant que cet acte fort soit un "déclencheur" et que dorénavant nous puissions travailler sereinement et dans de bonnes conditions pour les prochain comité technique.

PROPOSITION FO :

- Nous demandons que les documents nous soient envoyés dans les temps réglementaires et en une seule fois.

- Nous demandons que les compte-rendu soient rédigés et signés par le secrétaire **et le** secrétaire adjoint.

- Nous demandons que sur l'ordre du jour soit systématiquement inscrit : la validation du compte-rendu précédent.

- Nous demandons que tous les documents transmis au comité technique soient établis sur la base d'un document type avec : 1 note explicative, 1 organigramme, 1 tableau des effectifs.

Cordialement